

BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE



**46^{ème} SESSION DE LA COMMISSION PREPARATOIRE DE
L'ORGANISATION DU TRAITE D'INTERDICTION COMPLETE
DES ESSAIS NUCLEAIRES (OTICE)**

Vienne, 13-16 juin 2016

Point 7 de l'ordre du jour :

20^{ème} anniversaire du TICE et de la Commission

**PROJET DE DECLARATION DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR ALPHA BARRY
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION
ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR**

13 juin 2016

(Vérifier au prononcé)

Excellence **Monsieur Lazăr COMĂNESCU, Ministre des Affaires Etrangères de la République de Roumanie**, c'est un réel plaisir pour nous que de vous voir présider les travaux de cette réunion ministérielle. Je vous adresse mes chaleureuses félicitations et suis convaincu que, sous votre direction éclairée, nos travaux seront couronnés de succès. Je puis vous assurer de l'entière coopération de la délégation du Burkina Faso que je conduis.

Je voudrais également saluer la grande mobilisation de leurs Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres, Chefs de délégation des Etats signataires du TICE, de Responsables des Agences internationales, de Hauts Représentants des Organisations internationales et intergouvernementales, d'Invités de haut rang, de Représentants de la société civile, du monde académique, et des média, à cette 46^{ème} session de la Commission préparatoire. Cette mobilisation traduit bien tout l'intérêt que l'ensemble de la communauté internationale continue d'accorder au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et l'indispensable synergie d'actions nécessaire à son entrée en vigueur.

Nous pouvons légitimement déjà nous en féliciter, même si la présente session s'inscrit dans le contexte bien particulier de la célébration du 20^{ème} anniversaire du Traité d'Interdiction complète des Essais Nucléaires (TICE).

Ma délégation souscrit à la déclaration qui sera prononcée, au nom du Groupe africain.

Elle voudrait aussi saisir cette opportunité pour remercier et féliciter chaleureusement le Secrétaire exécutif, le **Docteur Lassina ZERBO**, et l'ensemble du personnel du Secrétariat Technique Provisoire de la Commission préparatoire, pour leurs nombreux efforts en vue de s'acquitter efficacement de leurs responsabilités.

**Excellence Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs,**

L'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), destinée à contribuer à la promotion de la paix et la sécurité internationales, se trouve à une étape cruciale, car l'entrée en vigueur du Traité (qui crée l'Organisation) est toujours attendue ; ce, vingt (20) ans après son ouverture à la signature.

Aussi, les préoccupations et les inquiétudes exprimées par certaines délégations vis-à-vis de cet état de fait, sont bien légitimes, compte tenu de l'importance de cet Accord multilatéral de désarmement et des nobles objectifs qu'il poursuit. De ce point de vue, la célébration du 20^{ème} anniversaire du TICE apparaît très opportune, d'autant plus que celle-ci nous offre l'occasion d'en faire le bilan, et de réfléchir ensemble sur les voies et les moyens à même de conduire à son entrée en vigueur le plus rapidement possible.

A l'évidence, depuis l'établissement de la Commission préparatoire, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, bien que n'étant pas encore en vigueur, est en pleine croissance. En effet, l'on peut se féliciter des nombreux acquis déjà engrangés dans le domaine du désarmement, ainsi que de la non-prolifération nucléaires, à travers notamment la fiabilité démontrée, à plusieurs reprises, du Système de Surveillance International, l'efficacité prouvée du Centre International de Données, et la productivité établie du Réseau de Communication des informations.

Au même titre des acquis, il faut se réjouir des efforts inlassables entrepris par la communauté internationale dans la perspective de l'entrée en vigueur du TICE et, dans le cadre

d'autres instruments juridiques existants : lesquels efforts ont, jusque-là, permis le respect par la grande majorité des Etats de la planète des dispositions du Traité, en renforçant notamment la paix et la sécurité du monde. En effet, à l'exception d'un seul cas, aucun pays n'a procédé, depuis la fin des années 90, à un essai nucléaire.

**Excellence Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs,**

Parce qu'il s'agit d'une question de la plus haute importance, touchant en particulier à des aspects aussi déterminants que ceux de la sécurité et de la survie de l'humanité, il importe de continuer à œuvrer au renforcement des mécanismes de prévention, de vérification et de protection, y compris par la résolution définitive des préoccupations juridiques.

La délégation du Burkina Faso invite ardemment donc à plus d'efforts afin de consolider les résultats déjà obtenus et surtout pour l'entrée en vigueur rapide, ainsi que pour l'universalisation du Traité. Il s'agit là, d'une responsabilité partagée, individuelle et collective, qui concerne aussi bien les Etats détenteurs ou non détenteurs de l'arme nucléaire.

C'est dire que nous sommes tous interpellés sur cette importante problématique afin de donner au Traité toute la plénitude de ses moyens. Faute de quoi, le risque est grand que l'Organisation, de même que le Traité fondateur deviennent inopérants. Or, tel n'est pas notre souhait.

C'est pourquoi, le Burkina Faso qui a signé et ratifié le Traité d'Interdiction complète des essais nucléaires, respectivement le 27 Septembre 1996 et le 17 avril 2002, voudrait ici encore exhorter tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait, en particulier, ceux de l'Annexe II, à signer et à ratifier le Traité dans les meilleurs délais.

Aucun effort ne devrait être épargné pour l'avènement de cet important Traité multilatéral, dont la pertinence est plus que manifeste.

Nous avons d'autant plus de raisons de le faire, qu'au-delà des aspects strictement liés au désarmement et à la non-prolifération nucléaires, le Traité, présente un énorme potentiel en termes d'applications civile et scientifique. Ainsi en est-il des réponses qu'il propose face aux risques et catastrophes naturelles, de l'alerte aux tsunamis, de l'évolution du climat ou encore de la surveillance de l'environnement, etc.

**Excellence Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs,**

Consciente de ses responsabilités, l'Afrique s'est résolument engagée à soutenir sans réserve les efforts de non-prolifération nucléaire de la communauté internationale. L'entrée en vigueur, le 15 juillet 2009, du Traité de Pelindaba, instituant une Zone exempte d'armes nucléaires en Afrique, en est une des meilleures illustrations.

En atteste également le nombre de pays ayant adhéré au TICE. En effet, cinquante et un (51) des cinquante-quatre (54) Etats que compte le continent, sont signataires du Traité, et quarante-quatre (44) l'ont ratifié. N'est-ce pas là, le signe de la détermination affichée de l'Afrique à participer au renforcement de la paix et de la sécurité internationales, et de son option irréversible pour l'utilisation pacifique de la technologie nucléaire à des fins de développement socio-économique ?

**Excellence Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs,**

Pour terminer, je voudrais réitérer toutes les félicitations de ma délégation au **Docteur Lassina ZERBO**, sans oublier ses prédécesseurs, Messieurs **Wolfgang Hoffmann** et **Tibor TOTH**, pour l'excellent travail accompli depuis 20 ans à la tête de la Commission préparatoire de l'OTICE. Leur engagement et leur leadership ont permis au Traité et à l'Organisation d'enregistrer des avancées dont nous pouvons tous être fiers.

Je puis assurer au Docteur ZERBO, Secrétaire exécutif actuel, l'appui constant du Chef de l'Etat et du gouvernement du Burkina Faso dans sa mission, pour l'atteinte des objectifs que les Etats signataires ont fixés à la Commission. Nous espérons que le Docteur ZERBO s'engagera pour un autre mandat à la tête de notre Commission.

**Excellence Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs,**

Dans le contexte d'un monde davantage complexifié, les défis en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires sont nombreux, multiformes et multidimensionnels. L'entrée en vigueur du TICE devient plus qu'urgente pour mieux contribuer à l'effort global de renforcement de la sécurité internationale.

Notre responsabilité est donc grande et nous devons l'assumer au mieux, afin de léguer aux générations futures, un monde de paix, un monde plus sûr.

Je vous remercie !